

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que la société Proximus Luxembourg SA a demandé auprès de l'Administration de l'Environnement une autorisation relative à l'exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Limpach, rue de Reckange, Commune de Reckange-sur-Mess, LUREF : 67036, 69815.

La présente publication a été faite selon les dispositions des alinéas 1 et 2 de l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Schouweiler, le 2 septembre 2026

La bourgmestre,

(s.) Manon BEI-ROLLER



Le secrétaire,

(s.) Ben FUNCK